



LE MORSE

SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS
NUMERO 53 - Novembre 2004



Marseille-Sports Loisirs
Culture
Siège Social
146A Avenue de Toulon
13010 -Marseille -

Challenge Photo Sous-Marine de Marseille

Comme chaque année depuis maintenant 7 ans, le Challenge de Marseille, organisé conjointement par l'association MERS et Blue Lagoon, s'est déroulé le week-end des 2 et 3 octobre. Préposée à l'organisation de la plongée du samedi matin, j'ai passé ma semaine à guetter le bulletin Météo France, en priant la bonne mère et les esprits vaudous pour que le ciel soit clément. Il faut dire que j'avais été refroidie par le challenge de Cassis, une semaine plus tôt, après une tempête de mistral qui avait fait chuter la température de l'eau à 13°C! Heureusement, le soleil a rapidement réchauffé tout ça et Eole étant resté couché, le thermomètre des ordinateurs affichait royalement 21° en surface et sensiblement la même chose à 20mètres. On pouvait donc envoyer sereinement nos 72 compétiteurs à la



recherche de l'image qui succéderait au syngnathe de Fred Maxant, incontestable lauréat de l'an dernier. 15 équipes partaient en direction de Planier, dans la catégorie ambiance, sur les bateaux de l'YCPR et de la Sécurité Civile. En macro, les 21 équipes étaient tranquillement emmenées en chaluts (de l'INPP et de Méditerranée Services) sur la Pierre de Briançon et la grotte Arc en Ciel. Une fois nos plongeurs immergés pour deux heures, nous avons pu sortir saucisson et bordeaux pour trinquer à leur santé ! C'est pas tous les jours facile la sécurité surface !

Plongeurs et organisateurs se retrouvaient pour le repas à l'INPP et dès 15h30 les photographes recevaient leurs pellicules pour choisir les cinq images susceptibles de séduire le jury. Choix toujours difficile, où on prend les avis des uns et des autres, où on hésite vingt minutes entre deux photos avant d'en choisir une troisième, où la bonne humeur n'exclut pas

le sérieux. La traditionnelle soirée de gala, rebaptisée cette année « cocktail et images », a eu lieu dans une très belle salle, le Nautica, dont la terrasse surplombe la plage de la Pointe Rouge. Plus de 700 personnes ont eu l'occasion de voir les images, mais également de goûter au cocktail blue lagoon, d'entendre Daniel Méouchy remettre le trésor d'Objectif Atlantide Méditerranée et d'admirer les diaporamas de Lionel Pozzoli, président du jury, qui présentait son travail sur les baleines de Polynésie et les requins blancs d'Afrique du sud. Le lendemain, le jury rendait son verdict : alors qu'il était remonté sur le bateau en disant qu'il n'avait rien vu, François Scorsonelli terminait premier en macro, avec son binôme Eric Dam Sec Pau. Dans la même catégorie, Didier Boghossian se classait 8^e, accompagné par Carole Dam Sec Pau, et

Gérard Haspekian 15^e (avec Laurent Espitalier), malgré des problèmes d'étanchéité et une plongée réduite à 30mn ... pas mal pour une première participation. Dans la catégorie ambiance, dominée une fois de plus par le talent de Gilles DiRaimondo, Hervé Chauvez et son modèle Laure Broquière, terminaient 14^e. On pouvait regretter le peu d'imagination des photographes (encore des gorgones rouges et plusieurs photos des échelles du bateau !!) alors que le site se prêtait à plus d'originalité. Petite nouveauté cette année, la compétition avait été filmé par deux équipes de vidéastes et Benoît San Nicolas se chargeait de nous présenter un film très drôle sur les incidences de nos photos sur le monde sous-marin. C'est sûr, on n'embêtera plus les poulpes de la même manière ! En tant que membre de l'organisation



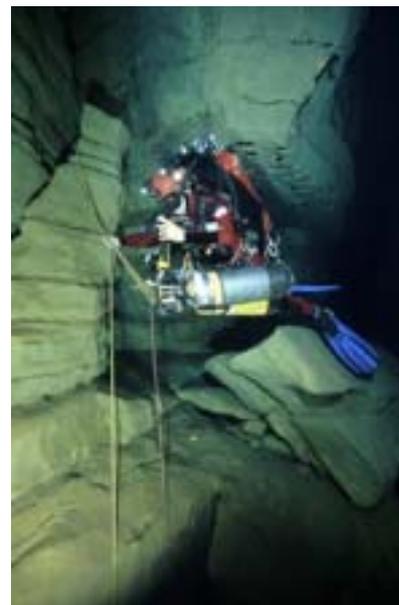
du Challenge, je tiens à remercier ici les adhérents du club de Callelongue qui ont apporté, comme souvent, soutien et amitié à la réalisation de ce week-end : membres actifs de l'association MERS, Brigitte Scorsonelli et Dominique Louis ont assuré avec sourire et efficacité une bonne partie de la logistique photo. Sami Sarkis a troqué sa combinaison de compétiteur contre le bob de photographe numérique officiel du Challenge. Johan Herrada a mis ses 934cm³ Honda au service de la livraison express de pellicules photos. Véronique Gielly a fait ses débuts de commissaire (et merci pour le saucisson et le bordeaux Véro!). Marc Morand a assuré la direction de la plongée sur le Narval (avec Osman comme mousse, c'était pas gagné!). Dominique Torgue, abandonné par Sami et Carole s'est essayé à l'accompagnement de vidéastes (mais n'était pas sur le bateau-saucisson, désolée !). Merci aussi bien sûr aux participants et à tous ceux qui sont venus voir les images à la soirée.

A l'année prochaine, les 1^{er} et 2 octobre 2005, avec l'ouverture d'une catégorie numérique (10 équipes) et les photos, et le beau temps, et la soirée et le cocktail blue lagoon et le saucisson et et et...

Marie-Laure Garrier

31^{ème} festival de l'image sous-marine à Antibes

Le 31^{ème} festival de l'image sous-marine s'est déroulé à Antibes du 27 au 31 octobre. Comme chaque année une importante délégation de MSLC avait fait le déplacement, certains avec une âme de féroce compétiteur, d'autres simplement pour participer comme disait un certain baron et surtout pour faire la fête en copain. Malgré cet apparent dilétentisme, nos représentants ont porté haut les couleurs de MSLC. En effet, d'une part Didier Boghossian remporte pour la deuxième année consécutive le prix Laban (photo paysage sous-marin à dominante bleue) et Hervé Chauvez remporte avec Marc Douchet le prix Apnée avec un reportage sur la plongée spéléologique, prix qu'il avait déjà remporté en 1995. Ces deux performances sont particulièrement remarquables lorsqu'on sait que le festival d'Antibes est un festival international particulièrement relevé avec des participants de renom tels que Nicolas Hulot.



Notre ami Jean-Claude Eugène a eu moins de chance avec son film « Plongée baignoire ». Il est vrai qu'il luttait à armes inégales avec les autres participants. En effet, le film lauréat du prix du président

de la république (palme d'or) : « Hunters at the cape of the Storms, Chasseurs au cap des tempêtes » a nécessité trois ans de travail, onze voyages en Afrique du Sud et cent cinquante plongées avec une équipe d'une vingtaine de personnes dont quatre permanents. Le festival s'est ensuite terminé par la traditionnelle soirée dansante avec Vahiné et danses tahitiennes.



Brèves

La Calypso à Thalassa

Pour les amoureux et sympathisants de Calypso qui ne le sauraient pas encore, Vendredi 3 décembre à 20h50 Thalassa passe un sujet sur Calypso à La Rochelle, sujet qui avait commencé à être préparé à Marseille lors de leur venue vers le mois de Mai.

Photos et respect de la vie privée

Comme tout le monde le sait, François est en train de préparer avec l'aide de quelques passionnés un livre sur les plongées dans les Bouches-du-Rhône. Ce livre sera bien entendu très orienté « photos ». Sur ces photos, figureront naturellement bon nombre d'adhérents du Club. Si certains d'entre vous ne souhaitent pas y figurer, faites-le savoir à François.

Adhésions Saison 2005

Comme chaque année, à pareille époque, il est temps de penser au renouvellement de la cotisation pour la saison 2004-2005. Vous trouverez dans la page suivante les nouveaux formulaires harmonisés MSLC. Vous trouverez également le nouvelle grille tarifaire permettant de mieux prendre en compte les plongeurs partiellement équipés.

Plongées

Plongée individuelle

Carte de 5 plongées

Plongeur équipé

14 €

60 €

Location de matériel

Gros matériel (bouteille, détendeur, gilet stabilisateur, combinaison)

Petit matériel (palmes, masque, ceinture de plomb)

Prix unitaire par plongée à rajouter au tarif de la plongée individuelle ou de la carte

2 € le 1er équipement, 1 € par équipement supplémentaire

1 € quel que soit le nombre d'équipements



MARSEILLE SPORTS LOISIRS CULTURE

Siège social : 146A avenue de Toulon - 13010 Marseille - Tél. 0491 234 227
Association loi 1901 déclarée le 29/10/1953 - Agrément Jeunesse et Sports n° 40S/81
Courriel mslc@free.fr - SIREN 432 020 568 - APE 926C

Section activités subaquatiques

Centre de plongée – avenue des Pébrons – Callelongue – 13008 Marseille – Tél. 0491 726 608

En partenariat

avec la



MUTUELLE
GENERALE
DE MARSEILLE

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2005

Joindre 1 photo (si nouvelle adhésion) + un certificat médical d'aptitude + le règlement de la cotisation.

Nouvelle adhésion



Renouvellement



Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à Niveau de plongée :

Profession : Permis Bateau : OUI / NON (rayer la mention inutile)

Adresse postale

Code Postal Ville

Adresse électronique

Téléphone fixe personnel : mobile : travail :

Je reconnais avoir pris connaissance :

- des statuts et du règlement intérieur de l'association et de la section et m'engage à les respecter ;
- des garanties de base « individuelle accident » et des garanties des assurances individuelles complémentaires mises à ma disposition par l'association, ainsi que des modalités de mise en œuvre de ces garanties et des formalités à accomplir en cas d'accident survenant pendant la pratique de la plongée.

Je souscris à l'assurance individuelle complémentaire.

Je ne souscris pas à l'assurance individuelle complémentaire, et déclare assumer les responsabilités, conséquences et risques pouvant résulter de cette décision.

A Marseille le

Signature :

Extraits du règlement intérieur :

« La fourniture d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée sous-marine datant de moins d'un an est obligatoire pour participer à un cours, un stage ou une plongée encadrée de la section (exception faite des baptêmes de plongée) »

« Coupons sport : L'association est agréée par l'ANCV et accepte les coupons sport en règlement des cotisations et licences. Le rendu de monnaie n'est pas autorisé sur ces règlements »

« L'équipement du centre de plongée ne permet pas l'accueil des enfants de moins de 16 ans »

« Les plongeurs inscrits sont dans l'obligation de participer à la mise en place de l'activité (descente des bateaux, port du matériel de sécurité obligatoire ainsi que de l'essence jusqu'à l'embarcation) et au rangement du matériel en retour de plongée. »

« Les responsables peuvent à tout moment intervenir pour faire respecter le règlement. Des mesures d'exclusion temporaire ou définitive peuvent être prises par le collectif de section à l'égard des adhérents qui perturberaient le bon fonctionnement du club et de ses activités ou bien auraient une attitude irrespectueuse envers l'encadrement ou les autres adhérents, le matériel, les locaux ou le milieu naturel. »

La responsabilité du club et des animateurs est limitée à la pratique et à la durée de l'activité encadrée par les moniteurs du club. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des activités organisées par l'association. »

COTISATIONS SAISON 2005

Carte Club (cotisation statutaire)		110 € €
Carte Club (adhérent mutuelles de France) ⁽¹⁾		102 € €
Licence FFESSM (valant permis de chasse) ⁽²⁾		30,60 € €
Assurance individuelle complémentaire (facultative) ⁽³⁾	Loisir 1	15,50 € €
	Loisir 2	25,50 € €
	Loisir 3	42,50 € €
Abonnement au magazine SUBAQUA (6 numéros) (facultatif)		24 € €
Montant total, établir votre chèque à l'ordre de « MSLC section plongée »		 €

(1) Mutualiste adhérent d'une mutuelle du groupe Mutuelles de France, voir logo partenaire en haut de page.

(2) Valable jusqu'au 31/12/05. Assurance individuelle de base incluse. (3) Exigée pour participer aux compétitions fédérales.